



**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE
DE MONTIGNY ET DE SON ENVIRONNEMENT**
siège: 51, rue des Rouisses
77690 MONTIGNY SUR LOING

bulletin n° 16
Octobre 2005

Association régie par la loi de 1901
Agrée n° 4/9515

LE COMMERCE A MONTIGNY au lendemain de la seconde guerre mondiale

En ces temps pas si reculés, un grand nombre de commerces très variés facilitaient la vie des habitants de notre village. Partons du pont du Loing et remontons vers le centre du village.

A l'emplacement de l'agence immobilière actuelle, une maison d'habitation à laissé place quelques années plus tard à un antiquaire espagnol.

Le café-bureau de tabac était tenu par Monsieur et Madame **Diéval**. Ceux-ci ont a quitté Montigny pour Fontainebleau et pour un établissement plus important. Monsieur **Trassoudène**, un ancien catcheur, leur a succédé.

A l'entrée de la ruelle, on voit le portail de la laverie de Madame **Pichon** qui blanchissait et repassait le linge de nombreux Montignons. Elle succédait à sa belle-mère, qui était réputée pour la qualité de son travail, spécialiste du repassage des tissus les plus fragiles, plissés, tuyautages et dentelles...

Plus tard, Monsieur **Pichon**, son mari, après avoir travaillé au Service des Eaux de la Ville de Paris, a loué des barques et un terrain de tennis, juste à côté de ce qui était alors la « **Grande Baignade** ». Ses clients étaient le plus souvent les campeurs du terrain tout proche, aujourd'hui disparu.

A l'angle sur la rue, le salon de coiffure, tenu par Madame **Diamin**, est devenu une maison particulière, après avoir été un magasin de lingerie, tenu par Madame **Danès**. Sur la rue du Loing, on trouvait le magasin des deux frères **Bordet**, plombiers, serruriers et ferronniers. Ils vendaient aussi des poêles, cuisinières. (Le magasin avait été tenu en son temps par la grand-mère de Madame **Guidoni**). Leur a succédé Monsieur **Guillory**. Madame Guillory avait joint aux accessoires électriques un rayon de jouets qui attirait bien des enfants.

En face, à l'angle de la route de Grez, se trouvait un pâtissier, Monsieur **Legras**, dans la maison qui a abrité à une époque bien plus ancienne la seconde fabrique de céramique et ses salons d'exposition. Il avait exercé auparavant dans la boutique contiguë au bureau de tabac (dans la maison à colombages).

Après le terrain de l'annexe et parking de la Vanne Rouge s'ouvrait la boutique d'articles de chasse et pêche de Monsieur **Girod**, qui était en même temps receveur des impôts indirects. Monsieur et Madame **Desesquelles** lui ont succédé dans son commerce. En face du monument aux Morts, au fond de la placette, il y avait le bureau de poste, aujourd'hui maison particulière, et à gauche, la pâtisserie salon de thé **Sudron**. Elle offrait, surtout le dimanche, des gâteaux variés à une clientèle nombreuse. Après les années du pâtissier **Dubois**, c'est aujourd'hui le cabinet de la pédicure.

Un peu plus haut, un électricien avait un petit magasin où l'on donnait les pellicules à développer, les photos à tirer... Il fournissait aussi du petit matériel électrique, ampoules, etc. Ce magasin a été exploité par Monsieur **Carré**, puis par Monsieur et Madame **Houy**, puis d'autres. Il a été pendant un temps tenu par

Madame **Gelet**, puis il est devenu une annexe du **Crédit Agricole**. Il est aujourd'hui transformé en une maison particulière en retrait de la rue avec un tout petit jardin.

Monsieur **Guilloteau** était menuisier tout à côté, à l'angle de la ruelle du Paradis.

En face, sur la hauteur rocheuse, après avoir gravi un rude escalier de pierre, on trouvait le commerce de Madame **Radet**, « Au Bon Marché » : vêtements, tissus, couronnes mortuaires, corsets sur mesures, chaussures, laine, aiguilles à tricoter, etc. On y accédait aussi par un passage depuis la place de l'église. Derrière cette maison, travaillait le cordonnier **Debrault**. Il attrapait nos chaussures par sa fenêtre ouverte sur la petite montée de la rue de l'église. Il nous les restituait, rénovées, de la même manière : son atelier n'avait pas de boutique et on n'y pénétrait pas. Cette maison a été détruite depuis longtemps, elle ne figure plus que sur les cartes postales anciennes, elle est remplacée par la placette qui sert de stationnement aux voitures.

Tout en haut de la montée vers l'église se trouvait la ferme **Girard**, actuellement siège d'une entreprise de construction. En bas, face au cordonnier, à l'emplacement actuel du coiffeur, il y avait une épicerie, « **les Economiques Troyens** », appelée ensuite « **la Ruche Moderne** ». Les deux boutiques qui prolongent le salon de coiffure sont plus récentes. C'était auparavant l'emplacement des établissements **Bannery** : serrurerie, plomberie, couverture, dépôt de gaz en bouteille. Cette entreprise occupe actuellement les locaux qui furent longtemps ceux de la **fabrique de cadenas**, à l'angle de la rue des Cormiers et de la rue des Corvées, ainsi que la grande cour qui était celle du marchand de vins **Jacquet**.

En face de la montée vers l'église, à l'angle de la ruelle du Point de Vue, côté droit, la boutique de la maison **Baude**, céramiste, ami de **Jean Renoir**. Il avait repris les locaux de la dernière fabrique de Montigny. La vitrine montrait encore quelques œuvres du céramiste, mais on y voyait aussi des poteries du midi et même des objets usuels : le four étaient devenus vieux et l'artisan âgé avait cessé les fabrications.

Au fond de la ruelle du Point de Vue se trouvait la ferme de Monsieur et Madame **Fournereau**. On y allait, comme dans les autres fermes qui avaient des vaches, chercher le lait frais, (vers 18 h 30 il était encore chaud). Leur fille, Madame **Guidoni**, acceptait parfois que les enfants aillent regarder les vaches dans l'étable. Cette ferme possédait le cheval noir qui tirait le dernier corbillard hippomobile du village, après le cheval du « père **Duchauffour** », qui avait succédé au père **Berthault**, avec son cheval blanc.

De l'autre côté de la même ruelle se trouvait une charcuterie, achetée à la famille **Gougou**, en 1946, par Monsieur et Madame **Depreytère**. Leur voisin, Monsieur **Brunet**, remplaçant Monsieur **Foubert**, venu peu de temps avant eux, vendait des vélos, mais aussi des articles de chasse et de pêche, de l'essence,



ainsi que bien d'autres choses utiles comme des bottes de caoutchouc, des outils de jardinage, des tondeuses... Il servait aussi de taxi, un très appréciable service dans un temps où il y avait moins de voitures particulières et moins de cars. La boutique était décorée à l'intérieur d'un magnifique faisan vénéré empaillé aux plumes immenses. L'atelier de réparation se trouvait dans la cour, on faisait le tour « par derrière » pour faire réparer son vélo ou sa tondeuse, on jetait un coup d'œil en même temps sur les coulisses de la charcuterie et de la crèmerie...

Le magasin voisin était une mercerie, établissement de la famille **Blanc**, successeurs des **Tellier**, qui avaient tenu d'abord un salon de coiffure à cet endroit auquel Madame **Tellier** avait ajouté un peu de mercerie, un peu de papeterie ainsi que les journaux qu'il fallait aller chercher à la gare chaque matin, même en hiver. On trouvait là aussi des cartes postales et des vêtements. Les successeurs furent Monsieur et Madame **Rémi Martin**. Puis se trouvait la crèmerie **Boulard**, dans son second emplacement, en remplacement du restaurant **Kapouscos**.

Il y avait une boulangerie juste à côté : celle de la famille **Gitton** arrivée en 1933, succédant au boulanger **Bassinnet**. On disait familièrement « la boulangerie du bas », par opposition à l'autre, celle « du haut ». A cette époque, c'était la plus importante. On y respirait l'odeur du bon pain frais, on pouvait y acheter du « gros pain », au poids, et la boulangère ajoutait une plus ou moins grande tranche (« la pesée ») pour faire le poids exact, qui pouvait être dégustée en chemin. Les enfants y achetaient aussi le journal « Fripounet » où ils retrouvaient les aventures de Marysette et de Sylvain et Sylvette avec leur petit âne, en bande dessinée. C'était vraiment, là aussi, un commerce en famille : le père faisait le travail au fournil et les tournées ensuite, dans les villages sans boulanger, les deux filles aînées étaient à la boutique. La boulangerie est restée dans les mains de la famille Gitton jusqu'en 1966. Les suivants ne sont pas restés bien longtemps et ce commerce a changé ensuite de destination plusieurs fois.

La boutique voisine, en face de la place de l'Union, a changé bien des fois de commerce. Longtemps Epicerie **Duport**, ensuite commerce de jardinage-quincaillerie **Erckelboudt**, puis librairie-papeterie et journaux **Vuilain**, magasin de mode **Gelet**, elle est actuellement celle de « **Marie Hélène** ». A côté de cette boutique, de l'autre côté du petit passage, il y a eu longtemps la boucherie **Baraton**, succédant à celle de la famille **Desmoulins**, en face d'un vieux puits. Il y a eu aussi un cordonnier.

De l'autre côté de la rue, à l'angle de la place, un hôtel-restaurant, le **café de l'Union**, ou le **café de la Herse**, selon les époques, accueillait des clients depuis bien des années, c'est l'actuel « **Mario** ». La place était ombragée par de gros tilleuls.

Une ferme, celle de la famille **Mandion**, existait sur cette place, avec des vaches qui descendaient dans les prés ou allaient boire au Loing le soir en suivant la rue du village. Il y a eu là, aussi, un moment, une annexe de la **Société Générale**, ouverte un jour par semaine, ainsi qu'un dentiste, Monsieur **Dessaule**, qui pratiquait le week-end, dans la maison en haut des marches entre l'hôtel et la ferme.

A l'autre extrémité de cette petite place, à l'angle de la ruelle des Cormiers, se trouvait le coiffeur pour hommes. C'était Monsieur Almire **Tellier** qui avait succédé à son père. Il réparait aussi les postes de radio et avait une double boutique : on pénétrait par la place chez le coiffeur, par la ruelle chez le technicien-radio, une porte plus haut dans le jardin conduisant au logement. Sa fille, devenue Madame **Blanc**, en épousant le fils de la mercière, tenait un salon de coiffure pour dames en face, de l'autre côté de la rue, à côté du puits (transformé depuis en place de stationnement). Un appareil pour permanentes « à chaud », plein de fils électriques, trônait dans son salon et cette chaise électrique impressionnait les enfants. Ce petit bâtiment existe encore.

La ruelle des Cormiers qui part de la place de l'Union pour rejoindre la rue des Cormiers était surnommée « la ruelle à Boulard ». En effet, au milieu de la ruelle se trouvait la boutique du laitier-fromager successeur de la maison **Lenoble** : Madame **Boulard**, vive et menue, tenait la boutique. Elle détaillait de nombreux fromages, coupait la motte de beurre avec un fil, puisait à la louche dans des pots de crème ou de fromage blanc, servait du lait avec une mesure à long manche. C'était aussi le domaine des cœurs de fromage frais à la crème et des premiers « Danone » en pot de verre rayés de brun et consignés. Monsieur **Alfred Boulard** faisait la tournée. Sa camionnette bien cabossée et sa verve familière étaient bien connues à Montigny et dans les environs. Il fut « l'inventeur » des premières majorettes locales et l'animateur infatigable de bien des défilés déguisés. Ce commerce a déménagé pour la rue du Loing, à la place du restaurant **Kapouscos**. L'accès était plus facile, la boutique plus grande et il y avait plus de place pour les marchandises comme pour les clients.

En haut de cette ruelle, l'entreprise de construction **Dauger**, successeur d'**Erimbert Desagnat**, lequel était également lieutenant des pompiers de Montigny, actuellement entreprise **Mercier**. Mais revenons Rue du Loing.

En face de la ruelle, on pouvait acheter les légumes cultivés par Madame **Thérèse Gittard**, à Sorques. Cette boutique a été remplacée par le garage (qui fut **Pépin**, puis **Gugari**) de Monsieur **Seillier**. Ce dernier, venu en 1954, à 14 ans, pour un apprentissage de trois ans, est resté ensuite une année comme employé, puis, après une dizaine d'années passées à Nemours, est devenu propriétaire du garage en 1968. Monsieur Seillier a pris sa retraite en 2005 après une bien longue carrière presque exclusivement montignonne. Le garage a peu changé mais il a perdu ses pompes à essence.

Un peu plus haut que le garage, il y avait eu le commerce de charbon de Madame **Collet**. Puis, dans les années trente, il y a eu une autre épicerie, le « **Familistère** ». Une grande boutique carrée où toutes les marchandises étaient rangées sur des étagères le long des murs. Le client se présentait à un grand comptoir, dressé face à la porte, derrière lequel on trouvait la gérante, Madame **Forgeot**, puis Madame **Talbot**, qui allait chercher ce qu'on lui demandait. La boutique était peinte en vert foncé, la couleur de tous les « Familistère » de France. Elle a ensuite hébergé un électricien. Il y a actuellement trois logements à cet emplacement.

Un peu plus haut, un forgeron maréchal-ferrant, Monsieur **Girard**, a été remplacé par un étrange bazar, tout en profondeur et haut vitré. On y vendait peinture, produits de droguerie, vaisselle, quincaillerie, pinceaux, « fournitures pour artistes » même. Il était tenu par la fille du maréchal-ferrant, Mademoiselle **Louise Girard**, assez bourru, toujours un foulard de coton sur la tête, qui impressionnait les enfants. On trouvait vraiment beaucoup de choses dans cette caverne d'Ali Baba. Un brocanteur lui a succédé plus tard, **Bernard Daugeron**. Actuellement, il reste la fenêtre, mais il n'y a plus de commerce. Dans la partie haute de cette propriété un autre dentiste a tenu un cabinet quelques temps, Madame **Roux**, dont la maison de week-end était sur la route de Grez, à l'angle du chemin de la Herse.

Ni banque, ni boutique de poissonnier plus haut, mais Monsieur **Bomtemps**, peintre en bâtiment et artiste amateur de talent, avait son atelier. Il a été tué lors de l'exode, en 1940, dans un bombardement sur les ponts de la Loire, mais bien des Montignons d'un certain âge se souviennent de sa femme restée dans la vieille maison rose en haut des marches jusqu'à ses derniers jours. Une « auto-école » a ensuite fonctionné quelques années à cet endroit.

Pas de commerce sur l'autre côté de cette rue : l'une des plus anciennes maisons de Montigny s'y trouvait, avec un vaste porche voûté. « **La Vieille Maison** » était le reste de la seigneurie locale. Elle avait un grand et beau parc planté d'arbres vénérables qui s'étirait jusqu'à la rue des Cormiers et au dos du terrain de la mairie actuelle, qui abritait aussi l'école. Les établissements **Depreytère** ont remplacé cette ancienne demeure seigneuriale. La maison jaune voisine, actuellement en cours de transformation en appartements, était alors l'étude du notaire.

Ensuite, au pied du viaduc, on trouvait une ancienne ferme dite « la maison de Marie Louise » où certains achetaient encore des légumes ou des œufs à Madame **Marie Louise Legeault**, l'héritière de l'ancienne fermière, Madame **Goimbault**.

Le chemin de montée à la pharmacie n'a pas changé. La pharmacie de Monsieur **Petit**, puis de Madame **Dalet**, est devenue celle de Monsieur **Miribel**, puis de Monsieur **Hagopian** avant d'être celle de Madame **Vincent**.

De l'autre côté du viaduc, le bâtiment qui avait abrité le premier bureau de poste, à l'angle de l'Avenue de la Gare et de la rue Montgermont a été repris depuis par l'épicerie **Verdier**.

Dans la cour de l'ancien hôtel du Long Rocher, il y avait à gauche un menuisier, **Gaston Mandion**, le frère du fermier, et au fond, le restaurant **Thorin**, remplacé plus tard par une antiquaire, puis par la graineterie **Erckelboudt**, remontée de la rue du Loing.



Sur l'avenue de la Gare, se trouvait la boucherie **Courillon**, jadis la boucherie **Drouard**, la plus ancienne de Montigny. C'était une boucherie à l'ancienne, avec abattoir et écuries, une des plus importantes de la région avant la seconde guerre mondiale. Elle fut ensuite **Ratard**, puis **Coquelet**. La maison suivante abritait l'agence immobilière de Monsieur **Lefevre**, s'occupant surtout de loca-

tion : pendant une longue période les militaires de l'OTAN fournissaient des locataires en abondance, qui prenaient la suite des vacanciers de la période d'avant guerre.

En montant la rue Frot, on trouvait un horticulteur-fleuriste, famille **Brochet**, puis **Dubois**, à l'angle de la rue. La boutique du fleuriste, transformée, est maintenant le cabinet de l'orthophoniste.

Sur l'avenue de la Gare l'atelier du peintre en bâtiment et vitrier **Lucien Laurent**, qui était aussi chef de la Musique locale, n'avait guère de voisin. Son fils **Roger Laurent** lui a succédé. Il fallait monter jusqu'en face de la gare pour trouver un hôtel-restaurant, tenu par Madame **Variéras** et un café tenu par Madame **Frot**. A côté, il y avait le local d'un ancien Syndicat d'Initiative. L'hôtel-restaurant est actuellement occupé par un antiquaire. Le Syndicat d'Initiative de jadis est remplacé par une pizzeria.

Tout en haut de l'Avenue de la Gare, fut longtemps un coiffeur : « **Monsieur Marcel** », en réalité, Monsieur **Marceau Ducasse**, dans la maison face à l'avenue.

Au delà du Viaduc, rue Montgermont, après l'actuelle épicerie et avant la salle du Long Rocher, se trouvait encore le bourrelier **Cachon** qui recousait les cuirs et refaisait les matelas de laine. Un peu plus haut, la boulangerie-pâtisserie « du haut » de Monsieur **Baudon**, puis de Monsieur **Guillard**, a changé plusieurs fois de propriétaire, c'est à l'heure actuelle la seule qui reste dans le village

Dans cette même rue, sur l'autre trottoir, juste après la « petite école », se trouvaient le magasin de Monsieur **Galmard**, vendeur et réparateur de postes de radio. Puis l'électricien Monsieur **Deslandes**, sur le « perron » en face de la boulangerie « du haut ». Dans la boutique, toujours bien décorée, Madame **Deslandes** vendait des appareils ménagers.

Plus loin, après les deux « perrons » se trouvaient les établissements **Daugeron**, marchand de charbon et combustibles, d'abord **Alexandre Daugeron**, venu à Montigny vers 1929, puis son fils **Guy Daugeron** qui agrandit l'entreprise rue Jacobé avant de s'installer de l'autre côté du Loing, à La Genevraye.

En face de chez eux se trouvait la menuiserie **Choron**. André et Henriette **Choron** fabriquaient des jouets en bois de très belle facture, vendus surtout dans des magasins de ville, mais que bien des enfants de Montigny ont aimé aussi.

A l'entrée de la ruelle de la Peloterie se trouvait « l'épicerie du haut », aujourd'hui devenue maison d'habitation. Elle était tenue par Monsieur et Madame **Giron** puis par Madame **Fouchard** qui fut la dernière commerçante à cet endroit.

Presqu'en face, de l'autre côté, se trouvait une autre épicerie, plus ancienne, établissement **Grégoire**, puis **Verdier** (avant leur installation face au viaduc).

Il y a eu un temps un commerce de lingerie, corsets et vêtements de travail dans le haut de la rue, tenu par Monsieur et Madame **François**, qui faisaient aussi les marchés. On voit encore, malgré les transformations, les montants en mosaïque bleue de la porte.

Encore plus haut, l'entreprise de plomberie où Monsieur **Henri Cottel** avait succédé à Monsieur **Champion** en 1946 et que Madame **Cottel**, devenue veuve, dirigea seule jusqu'en 1964, reprise Monsieur **Fonfrède** enfin, transformée actuellement en cabinet d'architecte. Presqu'en face, c'était la menuiserie de monsieur **Dumeillat** dont on voit toujours le grand portail de bois du hangar).

Il y avait plusieurs fermes plus ou moins importantes dans le haut de la rue, comme celle de la famille **Berthault**, à gauche, et, un peu plus bas, à droite, celle de Monsieur **Duchauffour**, remplacé plus tard par Monsieur **Pilonel**, actuellement « chambres d'hôtes ». Au Carrefour de l'Enfer, celle de la famille **Dequat** et, plus tard, en face, un brocanteur, Monsieur **Marcel Galinat**, chez qui on trouvait beaucoup de choses très diverses.

Plus haut à droite, se trouvait la ferme de la famille **Pasquier**.

Dans l'allée du cimetière se trouvait, et se trouve encore, une entreprise de construction, celle de Monsieur **Domingues**.

Sur le chemin des Pays Blancs, un horticulteur, Monsieur **Molny**, cultivait dans des serres qui ont été reprises et agrandies, par Monsieur et Madame **Moreau**. Ils fournissaient des plantes fleuries pour la maison et les jardins à bien des Montignons, mais surtout aux commerçants des halles.

Au hameau de Sorques, le choix était beaucoup plus limité : le **café-hôtel Robert**, successeur de l'hôtel Charlotte avait un petit commerce d'épicerie et de produits de dépannage tenu par Madame **Dom-mange**. Ses successeurs n'ont pas continué longtemps. Heureusement pour les Sorquois, des commerçants faisaient des tournées : laitier, boucher, boulanger venaient presque à domicile. Au carrefour de la route de Fontainebleau, devant la sortie du Service des Eaux de la Ville de Paris, le café restaurant du pont de la Graine dont le propriétaire était auparavant Monsieur **Jourdain** est devenu « chez **Maryse** » vers 1946. C'est à présent une agence immobilière.

Dans le village, il y avait encore à cette époque un « **crieur** » qui transmettait aux habitants, avertis par un copieux roulement de tambour, les nouvelles officielles ou importantes, de carrefour en carrefour. Le message était clôturé par un roulement plus bref. Ce « crieur » n'avait plus la carriole à âne de son prédécesseur : il allait à pieds ou à vélo. Le dernier à remplir cet emploi était le garde Champêtre **Dessinaux**.

Souvent à vélo passait aussi le « **peaux de lapins** » qui traversait le village en criant et en tirant une petite remorque dans laquelle il entassait les peaux achetées pour quelques piécettes.

Il y avait aussi à Montigny une « **annonceuse** » qui passait de maison en maison annoncer le décès et les obsèques de l'un ou l'autre montignon. C'était une Madame **Pichon**, voûtée et vêtue de noir, qui semblait bien vieille. Elle n'a pas été remplacée.

Chaque année, le distillateur venait installer son alambic sur le terrain de monsieur **Bordier**, rue Pierre Cloix, là où se trouve l'entreprise de Monsieur François **Genty**. C'était une installation très temporaire mais fort importante pour de nombreux Montignons qui disposaient encore du droit de « bouilleur de cru » et faisaient distiller leurs fruits pour obtenir de l'eau de vie.

A propos de bornes en forêt

Le promeneur qui emprunte la route de la Grande vallée à hauteur de Montigny ne peut manquer de remarquer les bornes numérotées qui jalonnent celle-ci. Il a paru intéressant de rechercher l'origine de ces bornes et dans quelles conditions elles ont été mises en place.

Il s'agit manifestement là du marquage des limites de la forêt domaniale.

Il n'existe aucune précision sur les limites de la forêt de Bière avant le 17^e siècle. C'est à cette époque qu'un document daté de 1664 fait état de débris de murs qui auraient délimité la forêt. Certains étaient alors visibles vers Montigny. Le massif ainsi circonscrit représentait environ quinze mille hectares.

Pendant longtemps le roi considère la forêt comme son bien propre et n'hésite pas à la morceler au profit de ses courtisans. Ce n'est qu'au 16^e siècle que l'idée d'appartenance du domaine royal à un patri-moine monarchique non aliénable se fait jour. Cette notion fut toutefois souvent contrariée tout en devenant progressivement une sorte de loi fondamentale qui se maintiendra sous tous les régimes.

Plusieurs cartes du 17^e siècle donnent une bonne notion de la surface de la forêt. **Henri IV** en fait réaliser un plan en 1601 sur le mur de la galerie des cerfs au château. Malheureusement ce plan disparu sous le règne de **Louis XV** lors de la transformation de la galerie en appartements. C'est à **Napoléon III** que nous sommes redevable du rétablissement du plan à partir de documents anciens.

En 1664, Monsieur **Barillon d'Amoncourt** est chargé par le roi de déterminer les limites de la forêt. Il ne peut que constater que celles-ci sont incertaines. C'est à cette même époque que la paroisse de Montigny obtient la permission d'entourer de murs son territoire. Monsieur Barillon décide de fixer les limites de la forêt grâce à des bornes pour lesquelles il fait réaliser des trous au compte du roi alors que les propriétaires voisins sont chargés de faire réaliser et de mettre en place les bornes. Quelques réclamations en

résultent. C'est ainsi que le Seigneur de Montigny élève des prétentions sur la garenne de Gros Bois proche de Sorques. Celles-ci ne furent pas retenues. Cependant des acquisitions de parcelles jouxtant ou enclavées dans la forêt se poursuivirent durant les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.

En 1716, Monsieur **de la Faluère**, grand maître de l'Ile de France, décide de faire réaliser l'arpentage de la forêt et à cette occasion visite les limites de celle-ci. Elles n'étaient plus alors que partiellement indiquées par quelques bornes et des fossés ou murs fortement dégradés. Il décide de faire remettre le tout en état mais cette décision ne sera pas suivie d'effet. Dans le même temps Monsieur de la Faluère fait délimiter de manière précise les cantons de la forêt et leur attribue un nom. Ces noms sont le plus souvent inspirés par la configuration du sol ou un peuplement particulier : Malmontagne, Mont chauvet, Plaine des pins, La Tillaie... Cette délimitation sera remaniée en 1750 par Monsieur **Duvaucel** et les chemins correspondant seront répertoriés. Depuis lors les cantons ont peu changé, au moins jusqu'à la fin du 19^e siècle.

Un arrêt du Conseil de 1750 charge Monsieur Duvaucel de faire réaliser une nouvelle séparation entre les propriétés riveraines et la forêt. Les fossés sont abandonnés et il est prescrit de planter aux frais du roi « *des bornes à trois pieds du sol forestier* ». Ces bornes de 5 pieds de haut sont numérotées du côté de la forêt et creusées sur leur partie supérieure en un guidon de un pouce. Un procès verbal mentionne la distance entre les bornes qui sont numérotées de 1 à 1050. Un grand nombre de ces bornes existent encore dont très vraisemblablement celles de la route de la Grande vallée. Un chemin de ceinture est également réalisé, en principe à l'extérieur du domaine mais plus souvent à l'intérieur comme cela se constate dans notre secteur.

Au début de la période révolutionnaire le chemin de ceinture disparut, des bornes furent renversées et des empiétements eurent lieu. Très rapidement cependant chemin et bornes furent rétablis.

Tout au long du 19^e siècle, le souci de préserver l'intégrité de la forêt prévalut. C'est ainsi que par un sénatus-consulte de 1810 les biens de dotation de la couronne furent déclarés inaliénables. A la même époque la forêt est augmentée de nombreux bois appartenant au clergé puis, plus tard, par des terres appartenant aux monarques qui se succédèrent. Enfin, le 6 septembre 1870 la forêt entre dans le domaine de l'Etat.

UNE IMPORTANTE EXPOSITION A BARBIZON

Le Musée Départemental de l'Ecole de Barbizon présente actuellement, une exposition rétrospective de la production des ateliers de céramique de Montigny de 1872 à 1933. Des collectionneurs privés ont accepté de prêter des pièces. Pour sa part, la mairie de Montigny, a mis à la disposition de l'exposition le vase de grès de Charles Virion qu'elle possède, **un achat cofinancé par notre Association**. D'autres pièces intéressantes proviennent de différents musées locaux et nationaux

Plus d'une centaine d'œuvres, parmi les plus représentatives, sont exposées dans un cadre judicieusement choisi. Elles montrent la grande variété des œuvres ainsi que le nombre important et la qualité des artistes qui ont travaillé dans ces ateliers réputés. Les récompenses nombreuses et importantes qui leur ont été décernées en sont, s'il le fallait, la preuve. Nous ne pouvons qu'encourager tous les Montignons à aller passer un agréable moment dans les salles du **musée-atelier de Théodore Rousseau**.



Les surprises de l'été **DEBOISEMENT ILLICITE RUE ORGIAZZI**

Décidément l'été n'est guère favorable à l'environnement dans notre village.

La bordure de forêt, à l'extrémité de la rue Orgiazzi, a été remplacée par une sorte d'esplanade et une tranchée entre les rochers déplacés. Le sol naturel a disparu, recouvert du sable extrait par l'excavatrice qui a creusé la tranchée. Plus rien ne protégeait des ravinelements des pluies violentes des orages jusqu'à l'apparition d'un gazon. Pour quel usage ce massacre ? Certes, il s'agit d'un terrain privé, mais il se trouve en bordure de forêt, dans un espace classé et protégé. Ces travaux n'ont fait l'objet d'aucune demande d'autorisation mais ont été sanctionnés par un arrêté préfectoral avec mise en demeure de réhabilitation.

Il s'agit encore une fois, d'une infraction grave, celles pour lesquelles les responsables attendent l'été. Sans doute pensent-ils que la commune devient à ce moment un désert où tout leur est permis.

Souvenez vous des étés précédents :

L'an dernier (en 2004) : travaux d'agrandissement d'une île dans le site classé et protégé des rives du Loing et dans le périmètre de protection de l'église sans demande d'autorisation préalable.

été 1998 : projet de vente des terrains communaux du bord du Loing, par un maire qui n'en avait pas informé le Conseil municipal.

été 1997 : tentative de construction d'un centre hippique sur les Trembleaux *.

juillet 1997 ; tentative de transformation du chemin rural des Boulins en large route viabilisée afin de desservir des terrains non constructibles *.

été 1996 : projet d'alignement des rue du Trou de la Vente et Numa Gillet sur toute la longueur*.

été 1995 : déboisement illicite en site classé de la vallée du Loing sur de grandes surfaces appartenant à des propriétaires non informés * et sur les pentes du secteur du Cro Marin.

N'oublions pas non plus l'avis favorable accordé en 1999 par une précédente municipalité, pour la construction d'une grande surface route de Marlotte, en contravention à la fois avec les textes du POS de l'époque et de celui à l'étude *.

** les infractions marquées de cet astérisque ont été sanctionnées par le Tribunal Administratif.*

ADHESION ou renouvellement d'adhésion à
Association pour la Sauvegarde de Montigny et de son Environnement :
(Association agréée sous le numéro 4/9515)
pour l'année 2005, cotisation : 8 € par personne

Monsieur, madame.
adresse :

montant
souhaite adhérer ou renouveler son adhésion pour l'année 2005 à l'Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement

date et signature :

*(à copier ou découper et à adresser au siège de l'Association :
ASME, 51 rue des Rouisses – 77 690 Montigny sur Loing)*

Notre village, sur notre site internet:

www. montigny-asmе. com